



Comme le prévoyait le conseil municipal, les boutiques exposées au sud sont protégées par un "portique commerçant".

IVR11_20167800064NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation